



## La mairie de Gouville-sur-Mer & Manche Fibre vous invitent à une Permanence d'information fibre optique

Vous le savez certainement, **le réseau téléphonique traditionnel va disparaître**. L'arrêt de la commercialisation est d'ores et déjà engagé. L'opérateur historique national a annoncé « retirer » toute l'infrastructure du « réseau cuivre » : support de la téléphonie fixe et de l'ADSL. L'échéance se rapproche !

**A Gouville-sur-Mer, plus de 98 % des foyers sont éligibles à la fibre optique** et peuvent dès à présent bénéficier des avantages du Très Haut Débit.

La fibre optique vous permet de :

- ⇒ Conserver votre numéro de téléphone fixe
- ⇒ Bénéficier d'une meilleure qualité d'image, d'un plus large choix de chaînes de télévision et d'un accès instantané au replay
- ⇒ Profiter d'un excellent débit internet et de multiples usages numériques en simultané

**C'est le moment de passer à la Fibre !**

Nous vous invitons à une **permanence d'information sur la fibre optique**. Venez échanger sur son déploiement et poser toutes vos questions. **Des opérateurs seront présents** à nos côtés. Rendez-vous le :

**Mercredi 18 juin 2025**

**de 16h à 19h**

sans rendez-vous

**Salle des Fêtes**

**19 Route de Coutances, 50560 GOUVILLE-SUR-MER**

**Pour souscrire un abonnement à la fibre optique, c'est très simple !**

Prenez contact avec un opérateur, il se charge de tout !

**Les trois étapes :**

1. Testez votre accès à la fibre sur [www.manche-fibre.fr/eligibilite](http://www.manche-fibre.fr/eligibilite)
2. Choisissez l'opérateur de votre choix dans la liste mentionnée sur [www.manche-fibre.fr](http://www.manche-fibre.fr)
3. Convenez d'un rendez-vous avec lui pour qu'il procède au raccordement fibre de votre foyer.

**Vous avez déjà la fibre optique ? ➡ Aidez vos aînés à passer à la fibre !**

